

ASSOCIATION POUR LA CERTIFICATION DES MATERIAUX ISOLANTS

ASSOCIATION DECLAREE (LOI DU 1ER JUILLET 1901) ORGANISME CERTIFICATEUR DECLARE (LOI 94-442 DU 3 JUIN 1994)

CSTB - LNE



Édition 22

CERTIFICAT ACERMI N° 10/007/678

Licence n° 10/007/678

En application des Règles Générales du Certificat de produit ACERMI et du référentiel Produits manufacturés en mousse rigide de polyuréthane version B du 01/09/2014 de la Certification des matériaux isolants thermiques,

la société :

Raison sociale: KNAUF

Company:

Siège social : Zone d'Activité Rue Principale 68600 WOLFGANTZEN - France

Head Office:

est autorisée à apposer la marque ACERMI sur le produit isolant, sur les emballages et sur tout document concernant directement les produits désignés sous les références commerciales

KNAUF Thane Mur RB2 - KNAUF Thane Sol - KNAUF Thane Mur-B2i - KNAUF Thane PrimoDalle

et fabriqués par l'usine de : Auxerre - France (89)

Production plant:

avec les caractéristiques certifiées figurant en page 2 du présent certificat. *Certified characteristics are given in page 2.*

et pour les usages figurant en annexe USAGES VISÉS du présent certificat. Uses are given in Intended uses appendix.

Ce certificat atteste que ces produits et le système qualité mis en œuvre pour sa fabrication font respectivement l'objet d'essais de conformité et d'audits périodiques avec prélèvement d'échantillons pour essais, suivant les spécifications définies par le référentiel Produits manufacturés en mousse rigide de polyuréthane et la norme EN 13165:2012+A2 : 2016.

This licence, delivered under the ACERMI Technical Regulations, certifies that the products and the relevant quality system are respectively submitted to tests of conformity and periodical audits with sampling for tests, according to the specifications of the Technical Regulations Factory-made rigid polyurethane foam products and the standard EN 13165:2012+A2:2016.

Ce certificat a été délivré le 11 janvier 2022 et, sauf décision ultérieure à la présente certification, due en particulier à une modification des produits ou du système qualité mis en place, est valable jusqu'au 31 décembre 2023. This certificate was issued on january 11th 2022 and is valid until december 31th 2023, except new decision due to a modification in the products or in the implemented quality system.

Pour le Président É. CRÉPON Pour le Secrétaire T. GRENON

F. LYON

P. PRUDHON

La validité du certificat peut être vérifiée en consultant la base de données sur le site www.acermi.com Révision du certificat n° 10/007/678 Édition 21, délivré le 22 mars 2021 Revision of certificate n° 10/007/678 Edition 21, issued on march 22th 2021



ASSOCIATION POUR LA CERTIFICATION DES MATERIAUX ISOLANTS

ASSOCIATION DECLAREE (LOI DU 1ER JUILLET 1901) ORGANISME CERTIFICATEUR DECLARE (LOI 94-442 DU 3 JUIN 1994)

CSTB - LNE





Édition 22

CERTIFICAT ACERMI N° 10/007/678

Licence n° 10/007/678

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Certified properties

CONDUCTIVITÉ THERMIQUE CERTIFIÉE : $\lambda_D = 0.023$ W/(m.K) (de 24 à 39 mm) Certified thermal conductivity: $\lambda_D = 0.022$ W/(m.K) (de 40 à 160 mm)

	Résistance thermique - Thermal resistance										
Épaisseur (mm)	24	30	33	40	48	52	56	61	68	75	80
R (m ² .K/W)	1,05	1,35	1,45	1,85	2,20	2,40	2,60	2,80	3,15	3,45	3,70
Épaisseur (mm)	90	95	100	110	120	130	140	151	160	-	-
R (m ² .K/W)	4,15	4,40	4,65	5,10	5,55	6,00	6,50	7,00	7,40	-	-

AUTRES CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Other certified properties

Tolérance d'épaisseur	T2		
Transmission de vapeur d'eau	Z 45 à 200		
Contrainte en compression	CS(10/Y)150		

Profil d'usage ISOLE

Niveaux d'aptitude à l'emploi	Compression	Stabilité dimensionnelle	Comportement à l'eau	Cohésion	Perméance à la vapeur d'eau	
Épaisseurs (mm)	ı	S	0	L	E	
de 24 à 100	5	2	3	3	4	
de 110 à 120	5	1	3	3	4	
de 130 à 160	5	1	3	3	4	

Résistance critique à la compression :

• de 24 à 80 mm : $R_{cs} \ge 105 \text{ kPa}$

Valeur ds min. : 1,0 % Valeur ds max. : 1,8 %

Module d'élasticité de service Es ≥ 4,50 MPa

• de 90 à 160 mm : R_{cs} ≥ 120 kPa

Valeur ds min.: 1,0 % Valeur ds max.: 1,6 %

Module d'élasticité de service Es ≥ 5,54 MPa

Spécifications pour applications SOL:

Épaisseurs (mm)	Classement		
de 24 à 160	SC1 a2 Ch		



ASSOCIATION POUR LA CERTIFICATION DES MATERIAUX ISOLANTS

ASSOCIATION DECLAREE (LOI DU 1ER JUILLET 1901) ORGANISME CERTIFICATEUR DECLARE (LOI 94-442 DU 3 JUIN 1994)

CSTB - LNE



CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

Édition 22

CERTIFICAT ACERMI N° 10/007/678 Licence n° 10/007/678 USAGES VISÉS

Intended uses

Le produit objet de ce certificat peut être utilisé pour les usages visés dans le tableau ci-dessous. La mise en œuvre de ce produit est précisée dans les documents de référence tels que les DTU, les règles ou recommandations professionnelles, les Avis Techniques et les Documents Techniques d'Application. Il appartient au maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprise de vérifier que l'usage de ce certificat correspond à la version des règles de l'art applicables.

USAGE VISÉ (selon le Cahier Technique G)		RÉFÉRENCES COMMERCIALES	OBSERVATIONS ÉVENTUELLES
Murs donnant	Contre cloison plaques de plâtre	KNAUF Thane Mur RB2	
sur l'extérieur : isolation thermique par l'intérieur	Contre cloison maçonnée ou carreaux de plâtre	KNAUF Thane Mur RB2	
	Primitif isolant pour complexe de doublage	KNAUF Thane Mur-B2i	Jusqu'à 100mm
	Isolation sous chape ou dalle flottante ou carrelage scellé	KNAUF Thane Sol	jusqu'à 160mm - Panneaux de 1500mm max
	Isolation sous dallage sur terre-plein - Maison	KNAUF Thane Sol	
Sols et Planchers	individuelle	KNAUF Thane PrimoDalle	
	Isolation sous dallage sur terre-plein - Autres que	KNAUF Thane Sol	jusqu'à 100mm
	maison individuelle	KNAUF Thane PrimoDalle	Jusqu'a 100mm
	Isolation entre solives de plancher bois	KNAUF Thane Sol	
	Isolation sur solives de plancher bois	KNAUF Thane Sol	
Toitures inclinées et	Isolant posé en rampant de comble ou toiture par l'intérieur - entre et sous chevron	KNAUF Thane Sol	
plafonds	Isolant pose sur plafonds plaque de plâtre	KNAUF Thane Sol	
Murs isolation thermique integrée	Double mur en maçonnerie	KNAUF Thane Mur-B2i	